

Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2012

Le 5 avril 2012, à 19 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué le 26 mars, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes de Saint-Symphorien, sous la présidence de M. William PELLETIER

Titulaires Présents : Mesdames BARBIER, CAGLIONI, PERRIN, Messieurs ADAM, ANGLADE, BEAUJEAN, BEDOILLAT, BROCHARD, CHENON, DELMAS, De PAULE, FAUCHER, GUILLOT, HORZINSKI, JOUANIN, JULLIEN, MARIE, MATHÉ, PELLETIER, RENAUDAT.

Suppléants Présents: Madame DOUCET

Pouvoir : M. PERCHET à Madame BARBIER.

Monsieur GUILLOT est désigné secrétaire de séance.

Après adoption du procès-verbal de la séance du 29 mars 2012, le conseil passe à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité de ses membres présents :

- **AFFECTE** les résultats 2011 des budgets suivants comme suit :

o Multiservices :

En investissement : 2 325.28 € au compte 1068 – réserves

En fonctionnement : 1 574.68 € au compte 002 – excédent reporté

o Budget principal :

En investissement : 246 901.78 € au compte 1068 – réserves

En fonctionnement : 299 793.64 € au compte 002 – excédent reporté

- **ACCEPTE** la participation prévisionnelle de la REOM 2012 au SMIRTOM du Saint Amandois pour un montant de 733 911.66 € ;

- **FIXE** les taux suivants pour l'année 2012 :

- taxe d'habitation 10.38 %

- taxe foncière bâti 8.21 %

- taxe foncière non bâti 17.82 %

- Cotisation Foncière des Entreprises 9.03 %

- **APPROUVE** les budgets primitifs 2012 de la façon suivante :

Budget multiservices : par 1 voix contre, 3 abstentions et 18 pour ;

- section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 11 385.28 €

- section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 10 024.68 €

Budget ordures ménagères : à l'unanimité de ses membres présents ;

- section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 754 426.21 €

Budget assainissement régie : à l'unanimité de ses membres présents ;

- section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 393 233.52 €

- section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 145 142.17 €

Budget assainissement Délégation de Service Public : à l'unanimité de ses membres présents ;

- section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 275 560.75 €

- section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 227 686.06 €

Budget général : à l'unanimité de ses membres présents ;

- section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 991 286.05 €
- section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 2 440 103.75 €

- **ACCEPTE** le devis de la société COUDEREAU –GROSBOT pour un montant HT de 25 773.10 € soit 30 824.63 € TTC et **SOLLICITE** l'aide du SDE 18 pour l'octroi d'une subvention ;

- **ETABLIT** le montant forfaitaire de la taxe de raccordement au réseau d'eaux usées de la société SMURFIT KAPPA à 16 000 € ;

- **ACCEPTE** le devis de la société Hervé Thermique concernant le renouvellement du contrôle d'entretien de l'installation climatique du complexe sportif de Lignièrès pour un montant HT de 3 877.00 € soit 4 636.89 € TTC ;

- **FIXE** les nouveaux tarifs du gîte de groupe de Châteauneuf-sur-Cher à partir du 1^{er} janvier 2013 ;

- **AUTORISE** le Président à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2^{ème} Génération ;

- **DONNE** un avis favorable sur le projet de Schéma de Prévention et de Gestion des Sous Produits de l'Assainissement du Cher et son projet de rapport environnemental.

Le conseil évoque les points suivants :

- report de la décision sur le périmètre du SDCI concernant la fusion des SIAEP Châteauneuf sur Cher-Venesmes-Vallenay, SMEAL de Lapan et SIAEP Lignièrès ;
- Résultat de la consultation concernant la maîtrise d'œuvre pour « la réhabilitation des réseaux d'assainissement, mise en conformité de la station actuelle et construction d'une nouvelle station d'épuration sur le territoire des communes de Châteauneuf sur Cher et de Venesmes » ;
- Avancée des travaux d'eaux usées route de Crézançay à Bigny, commune de Vallenay ;
- Dossier « zone de développement éolien » : en cours d'élaboration. Des associations (anti et pro éolien) ont été reçues pour information.
- Promotion de la filière bois : un questionnaire sera adressé à chaque commune (via internet) et sera à retourner à Adéfibois/ chambre d'agriculture de l'Indre.
- Le jugement rendu concernant le contentieux opposant la CDC à Madame Mougin est donné pour information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.